

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt

**Institut National de l'Origine et de la Qualité
12, rue Henri Rol-Tanguy
TSA 30003
93 555 Montreuil**

Pôle « Agriculture Biologique »

**Chargé(e) de missions techniques et règlementaires
en Agriculture Biologique – expertise « Transformation des denrées
alimentaires »**

N° du poste : 2025 - 8322

Catégorie du poste : A

Poste ouvert aux titulaires (fonctionnaires ou statut unifié) et aux contractuels

Cotation parcours professionnel postes catégorie A(*) :

Groupes RIFSEEP : 4

Poste vacant à compter du 24 mars 2025

Date limite de candidature : 10 mars 2025

**Présentation de
l'environnement
professionnel**

L'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt (MASAF), est en charge de la **mise en œuvre de la politique française relative aux Signes Officiels d'Identification de l'Origine et de la Qualité (SIQO) des produits agricoles et agroalimentaires.**

Ses missions principales sont, la reconnaissance, le suivi, le contrôle et la protection des SIQO (AOP, IGP, Label Rouge, **Agriculture biologique**, STG), la promotion de leurs concepts, ainsi que la protection du foncier agricole et des aires de leurs productions.

L'INAO est chargé de gérer le dispositif de contrôles européen et national des cahiers des charges des produits sous SIQO.

L'INAO compte environ 250 agents (hors stagiaires et apprentis), fonctionnaires (régime général, statut unifié) ou contractuels, répartis sur 22 sites dans toute la France.

Au sein du pôle « Agriculture Biologique » :

Le pôle « Agriculture Biologique » se compose de 7 agents – 4 agents basés sur le site de Montreuil et 3 agents basés en délégations territoriales.

Le poste proposé est basé sur le site de Montreuil.

Chaque agent du pôle, selon sa thématique d'expertise, à la charge du suivi et de la mise en application, à l'échelle française, du règlement européen pour la production biologique RUE 2018/848 (et ses annexes).

Les sept thématiques d'expertises couvertes par le service sont : productions animales, productions végétales, semences et plants, aquaculture, apiculture, viticulture et **aval (thématique du poste ouvert).**

Le pôle assure l'appui et l'expertise en matière de questions réglementaires relatives à l'agriculture biologique auprès des autres pôles de l'INAO, des partenaires institutionnels, des organismes de contrôle et des organisations professionnelles.

	En lien avec les référents « Agriculture Biologique » présents dans chacune des délégations territoriales de l'INAO, le pôle assure le relai au niveau régional.	
Objectifs du poste	<p>Le/la chargé(e) de missions veillera à la mise en œuvre de la réglementation européenne pour la production biologique RUE 2018/848 (et ses annexes) grâce à son explicitation au travers du « guide de lecture » de l'INAO.</p> <p>Il/elle assurera la bonne compréhension et application du règlement biologique européen RUE 2018/848 en France, par l'expertise des différents questionnements et demandes remontés par les opérateurs français – expertise qui devra être soumise à concertation et validation des différentes instances professionnelles de l'INAO (dont notamment le Comité National de l'Agriculture Biologique - CNAB), chargées de traiter les questions en lien avec l'agriculture biologique.</p> <p>Le champ du poste est limité au traitement des sujets en lien avec les denrées alimentaires transformées biologiques, le stockage et la distribution des produits biologiques et la restauration hors domicile, notamment commerciale.</p>	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Le/la chargé(e) de missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurera le suivi et l'expertise des sujets réglementaires concernant les denrées alimentaires transformées biologiques, le stockage et la distribution des produits biologiques. - Assurera la révision et la mise en œuvre du cahier des charges national relatif au cadre réglementaire « AB » en restauration commerciale. - Animera la commission « Aval » dédiée du Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB) – composée de l'ensemble des représentants professionnels nationaux impliqués sur / concernés par la thématique – en lien avec le président professionnel (recueil et expertise des questions des opérateurs, consultation des administrations concernées, préparation des ordres du jour et des propositions d'explicitation, préparation des débats au CNAB, gestion des suites à donner). - Assurera une veille et un suivi des actualités / discussions à l'échelle européenne concernant la réglementation biologique, sur les thématiques dont il/elle aura la charge, en lien avec ses collègues du pôle et les administrations françaises concernées. <p>Le/la chargé(e) de missions assurera également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instruction des demandes de dérogations « ingrédients non-bio », prévues par la réglementation européenne biologique (recueil et analyse des demandes, proposition de décision et rédaction des courriers de réponse aux opérateurs – validation finale par la responsable du pôle). - Le suivi et l'accompagnement de l'évolution des outils informatiques de gestion des dérogations en agriculture biologique. <p>A noter que l'agent pourra être amené à appuyer des travaux à caractère plus économiques, notamment en lien avec la plateforme DATASIQO.</p>	
Champ relationnel du poste	Administrations (DGPE, DGCCRF, DGAL, Agence BIO...), services nationaux et territoriaux de l'INAO, organisations et réseaux professionnels, organismes de contrôle en AB, INRAE, ITAB et les opérateurs et entreprises du secteur.	
	Savoirs :	Savoir-faire :

Compétences liées au poste	<ul style="list-style-type: none"> - Formation / expertise / très bonne connaissance sur la transformation des denrées alimentaires et le cadre réglementaire général (techniques de transformation, réglementation générale additifs / auxiliaires technologiques...) exigée - Des connaissances de base sur l'agriculture biologique et son système réglementaire serait un plus. - Une connaissance de l'environnement institutionnel et économique des SIQO serait un plus. - Bonne maîtrise de l'anglais requise 	<ul style="list-style-type: none"> - Appétence pour les sujets réglementaires et juridiques - Aptitude à la concertation et aux relations avec une multiplicité d'interlocuteurs institutionnels et professionnels - Capacité d'analyse et de synthèse - Bonne expression écrite et orale <hr/> <p style="text-align: center;">Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et autonomie - Aisance au reporting - Bonne capacité d'adaptation - Enthousiasme et facilité à travailler en transversalité - Capacité à travailler en gestion de projet
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - L'agent bénéficie de congés annuels, de jours ARTT et d'un régime d'horaires variables. - L'agent a accès aux offres du comité d'action sociale HORIZON. - Le poste est ouvert au dispositif de télétravail fixe ou flottant. - L'agent a accès au plan annuel de formation ainsi qu'à des modules généraux d'intégration de l'INAO pour accompagner la prise de poste. 	
Personne à contacter	<p>La candidature (lettre de motivation + CV) doit être adressée à la responsable du pôle « Agriculture Biologique » : Laurène LEROY / l.leroy@inao.gouv.fr et au Bureau des Ressources Humaines - brh@inao.gouv.fr</p> <p>Informations sur le poste et les missions : Laurène LEROY – responsable du pôle « Agriculture Biologique » / l.leroy@inao.gouv.fr / 01 73 30 38 62</p>	